Editorial

Autor(en): **Silvagni-Schenk, Nelly**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **20 (1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Chers lecteurs,
Chers abonnés,
En ce début d'année, il m'est agréable de constater que LE MESSAGER SUISSE entre dans sa vingtième année.
Portée à bout de bras par la soussignée peu après sa naissance, le 1er janvier 1955, notre publication a connu beaucoup de difficultés toujours surmontées. Au cours des années, LE MESSAGER SUISSE DE PARIS s'est tour à tour transformé en MESSAGER SUISSE DE FRANCE et enfin en MESSSAGER SUISSE afin d'étendre sa diffusion. Petit à petit, alors que dans les dix premières années, il nous était possible de publier des couvertures en couleurs et de nombreux reportages illustrés, nous avons dû restreindre nos ambitions, le coût élevé de l'impression et des clichés rendant de plus en plus précaire notre équilibre financier. La presse suisse, la presse française connaissent les mêmes difficultés.
Dans notre pays, en date du 16 juillet 1973, le Département fédéral de justice et police a publié le communiqué suivant :
« Le Département fédéral de justice et police a constitué une commission d'experts chargée de la révision de l'article 55 de la constitution fédérale. Cette commission est au travail. Son mandat :
« Après un examen approfondi du droit de la presse actuellement en vigueur, la commission préparera un catalogue des problèmes, ainsi que des propositions pour la révision de l'article 55 et en même temps que des prescriptions d'exécution. En outre, les experts devront analyser la situation économique de la presse suisse et, à partir de là, examiner les mesures possibles d'encouragement et établir le projet d'une loi sur l'encouragement de la presse. Sous ce rapport, il y aura lieu d'examiner également s'il faut prendre des mesures d'urgence qui devraient, le cas échéant, être proposées au Département de justice et police. »
En France, le Gouvernement se préoccupe vivement du problème de l'aide à apporter à la presse. Il importe donc que vous mainteniez le flambeau du MESSAGER SUISSE contre vents et marée. Seul un tirage plus important pourrait nous sortir de nos problèmes. Faites donc connaître à vos amis, à vos relations l'existence de notre publication. Dans la colonie uniquement suisse, faites courir le bruit que tous les numéros sont intéressants et non pas seulement ceux consacrés aux nouvelles officielles. Les témoignages nombreux de ceux qui nous écrivent prouvent notre raison d'être. Il est certainement peu de journaux qui comme le nôtre ne reçoivent pratiquement pas de critiques. Du fond des campagnes, du fond des couvents, du cœur de toutes les villes et villages de France un mouvement s'est créé. LE MESSAGER SUISSE est le lien avec la Patrie ; bien que cette notion soit devenue pour certains d'entre vous un peu vague, elle existe néanmoins.
Les difficultés financières se faisant de plus en plus pressantes comme pour tous les journaux, nous avons été obligés de porter l'abonnement annuel à 25 F, mais, nous en sommes certains, grâce à vous tous, nous nous maintiendrons. Je fais également appel à tous ceux qui doivent être intéressés par notre publicité. Elle est indiscutablement payante.
En ce début d'année 1974 que je souhaite bonne à tous et à toutes, chers compatriotes, je vous dis

MERCI

pour votre fidélité, pour vos messages si touchants, si pertinents et que vive LE MESSAGER SUISSE.

Nelly Silvagni-Schenk,
directrice.

hôpital suisse de paris

TÉLÉPHONE 644 40-00

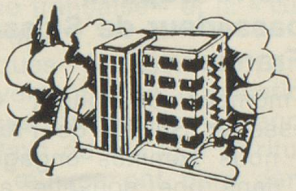

au service de notre colonie

MÉDECINE GÉNÉRALE
(admission dès l'âge de 15 ans) et
GÉRIATRIE

CONSULTATIONS
(tous les jours sur rendez-vous)

DISPENSAIRE
(lundi, jeudi après-midi
sur rendez-vous)

A votre disposition également :

RADIOLOGIE,
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES,
KINÉSITHÉRAPIE
(tous les jours sur rendez-vous)

CONVENTIONNÉ
AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE
ET AGRÉÉ PAR LES MUTUELLES
(prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé).

CONVENTIONNÉ ÉGALEMENT
AVEC L'HOSPITALISATION
A DOMICILE

Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser
au secrétariat médical de l'Hôpital,
10, rue Minard C.C.P. Paris 6517-62
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX